



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
POUR LES VOYAGEURS ENTRANT EN FRANCE HEXAGONALE**

Attestation à présenter par tout passager en provenance de la Martinique en application du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 modifié par le décret n°2021-949 du 16 juillet 2021.

Partie à compléter par le passager (toutes les mentions sont obligatoires) :

NOM :

PRÉNOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE:

NATIONALITÉ :

ADRESSE EN MARTINIQUE :

.....

TÉLÉPHONE FIXE :

TÉLÉPHONE PORTABLE:

AÉROPORT DE DÉPART :

NUMÉRO DE VOL :

NUMÉRO DE SIÈGE :

N° de PASSEPORT OU DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

DATES DU SÉJOUR :

– Je confirme que je ne présente **pas de symptôme** d'infection à la covid-19.

– Je confirme qu'à ma connaissance, **je n'ai pas été en contact avec un cas confirmé de covid-19** dans les quatorze jours précédant le vol.

– À défaut de **schéma vaccinal complet***, je déclare sur l'honneur voyager pour le motif suivant :

o motif impérieux d'ordre personnel ou familial ;

o motif de santé relevant de l'urgence ;

o motif professionnel ne pouvant être différé.

Précisions (joindre les documents justificatifs) :

.....

– À défaut de **schéma vaccinal complet***, **je m'engage à respecter un isolement prophylactique de 7 jours**, à compter de mon arrivée en Martinique* et **je m'engage à réaliser un examen biologique de dépistage virologique permettant la détection du SARS-CoV-2 à l'issue de ces 7 jours** d'isolement.

* Pour bénéficier d'un schéma vaccinal complet, les conditions suivantes doivent être respectées :

- 7 jours après la 2^e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson&Johnson) ;
- 7 jours après l'injection (une seule injection nécessaire) d'un vaccin chez les personnes ayant déjà eu un antécédent de Covid-19.

Les mineurs non vaccinés peuvent circuler librement, ils n'ont pas à présenter une attestation de vaccination ou à s'auto-isoler, s'ils accompagnent des personnes majeures elles-mêmes vaccinées.

Signature

Fait à le/...../2021